



## FICHES DE POSTE DES ASE/ACP

# L'UFAP DENONCE UNE MASCARADE ET CLAQUE LA PORTE

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 11 juin 2024

Hier matin, les organisations syndicales représentatives au CSA SPIP étaient invitées par la DAP à une réunion de travail sur les **fiches de poste nationales des Agents de Surveillance Electronique (ASE) et des Agents Centralisateurs de Pôle (ACP)**.

Demandée par FO Justice et la CGT-IP, acceptée du bout des lèvres par la Sous-Direction de l'Insertion et la Probation (SDIP), cette mise à jour sentait le gaz à plein nez. Et Il n'a pas fallu 10 minutes pour que la question devienne carrément explosive ...

**En effet, l'UFAP UNSa Justice n'a pas tergiversé et est entrée d'emblée dans le vif du sujet. Pas question de se faire enfumer ou de se laisser hypnotiser par les charmeurs de serpent !**

**QUID des modifications horaires laissées au bon soin « des organisations locales »**

**QUID du traitement des alarmes de violation horaire**

**QUID de la « notification et de l'explication des mesures aux PPSMJ »**

Rejetées par la très grande majorité des personnels exerçant au sein des pôles de surveillance électronique, regardées avec beaucoup de circonspection par les CPIP et dénoncées par 80% des élus au CSA SPIP, **ces mesures constituent une ligne rouge pour l'UFAP UNSa Justice. Elle a donc demandé leur retrait du projet de fiche de poste, comme préalable à toute discussion.**

**Droite dans ses bottes mais mal à l'aise dans ses baskets, la SDIP a refusé la demande de notre organisation au motif qu'il s'agit de « l'avenir du métier d'agent de surveillance électronique ».**

**Le bel avenir qu'on nous propose ...** Devenir le déversoir des tâches ingrates et chronophages des CPIP et des greffiers ! Et évidemment sans aucune compensation financière, sans renfort RH, sans formation particulière.

**Le bel avenir qu'on nous propose ...** Segmenter la prise en charge, dissocier l'insertion de la probation, multiplier les interlocuteurs, créer de l'insécurité dans les pratiques !

**Le bel avenir qu'on nous propose ...** Une DAP qui se désengage de tout, des chefs de services tout puissants pour définir le périmètre des missions de chacun, des personnels isolés et montés les uns contre les autres !

## **L'UFAP UNSa Justice DIT NON !**

**L'UFAP UNSa Justice** n'est pas la caution morale et syndicale d'une sous-direction qui se moque bien de l'avis des personnels et de leurs conditions de travail. Au-delà du fond, c'est également de la sincérité de la méthode dont on peut douter : la SDIP indique avoir suivi les orientations des groupes de travail organisés avec les agents. Or les participants eux-mêmes indiquent que les personnels présents étaient farouchement contre l'ajout des missions en question.

A quoi bon continuer à discuter sur un texte qui, de toute façon, mettra à mal les fondamentaux de nos métiers ?!

A quoi bon continuer à discuter sur un texte alors que l'administration est prise en flagrant délit de mensonge ?!

**L'UFAP UNSa Justice a donc refusé de prendre part à cette mascarade et a quitté la réunion. Elle n'a malheureusement été suivie par aucune autre organisation syndicale ...**

**L'UFAP UNSa Justice en appelle désormais au DAP pour rappeler la SDIP à l'ordre et pour éviter de mettre le feu aux poudres dans les pôles de surveillance électronique.**

**L'UFAP UNSa Justice n'a pas dit son dernier mot, elle ne considère pas la bataille perdue d'avance, elle n'accepte pas la fatalité !**

**De vraies solutions existent pour valoriser la filière « surveillance électronique » et ses personnels. Des solutions acceptables pour tout le monde, raisonnables, opérationnelles et attractives. L'UFAP UNSa Justice se tient prête à les faire connaître et à travailler à leur mise en œuvre avec l'administration, si toutefois cette dernière retrouve la raison.**

**Le secrétaire national,  
Simon-Pierre LAGOUCHE**